

RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 12 JUILLET 2013

1. Procès-verbal de la réunion du 14 juin 2013

Proposition (Stuart et Meridji) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 14 juin 2013 soit adopté.

ADOPTÉ

2. États financiers du CEP

Proposition (Proven et Storie) : que le Conseil approuve les états financiers vérifiés de 2012 - 2013 (version anglaise).

ADOPTÉ

3. Prévisions budgétaires du Red River College et du Assiniboine Community College

Proposition (Meridji et Stuart) : que le Conseil approuve les prévisions budgétaires finales du Red River College pour 2013 - 2014.

ADOPTÉ

Proposition (Storie et Proven) : que le Conseil approuve les prévisions budgétaires finales du Assiniboine Community College pour 2013 - 2014.

ADOPTÉ

4. University of Winnipeg Club Inc. - demande d'utilisation du terme « University »

Proposition (Storie et Stuart) : que le Conseil approuve la demande d'utilisation du terme « University » dans le nom The University of Winnipeg Club Inc.

ADOPTÉ

5. École technique et professionnelle – expansion du programme de diplôme en éducation de la jeune enfance - formation en milieu de travail

Proposition (Meridji et Schellenberg) : que le Conseil approuve la demande de l'École technique et professionnelle (ETP) pour l'expansion du programme de diplôme en éducation de la jeune enfance (ÉJE) pour une période de deux ans pour l'admission d'une cohorte de 30 personnes en formation en milieu de travail à partir de septembre 2013, grâce à un financement de 211 000 \$ en 2013 - 2014 et de 211 000 \$ en 2014 - 2015 provenant de la Direction de la garde de jour pour enfants.

ADOPTÉ

6. Assiniboine Community College – renouvellement du financement du programme de diplôme en éducation des jeunes enfants - formation en milieu de travail

Proposition (Head et Stuart) : que le Conseil approuve un financement de 209 057 \$ en 2013 - 2014 et de 209 057 \$ en 2014 - 2015 provenant de la Direction de la garde du jour pour enfants pour appuyer l'admission de 20 personnes à deux endroits (total de 40 personnes) au programme de diplôme en éducation de la jeune enfance du ACC.

ADOPTÉ

7. Déclaration d'intention de l'Université de Winnipeg – nouvelle proposition dans le cadre du baccalauréat ès arts et du baccalauréat en sciences avec spécialisation en kinésiologie

Proposition (Proven et Stuart) : que le Conseil informe l'Université de Winnipeg qu'elle peut procéder à l'élaboration complète d'une proposition de programme pour une analyse future par le Conseil;

que la proposition de programme comprenne un plan détaillé de viabilité budgétaire, y compris la dotation en personnel, le marché du travail et autres conditions générales.

ADOPTÉ

8. Déclaration d'intention de l'Université de Winnipeg – programme de diplôme postbaccalauréat en éducation

Proposition (Storie et Proven) : que le Conseil maintienne sa ligne de conduite actuelle relative à la mise en œuvre des programmes postbaccalauréats dans l'enseignement postsecondaire au Manitoba. Par conséquent, le Conseil n'examinera pas la déclaration d'intention de l'Université de Winnipeg pour la mise en œuvre d'un nouveau programme de diplôme postbaccalauréat en éducation.

ADOPTÉ

9. Ébauche du rapport annuel

Proposition (Meridji et Stuart) : que le Conseil approuve le rapport annuel modifié de 2012 - 2013;

que le Conseil approuve en principe la traduction française du rapport annuel de 2012 - 2013, en attendant qu'un membre du Conseil et un membre du secrétariat du Conseil bilingues fassent une vérification de la traduction.

ADOPTÉ

10. Frais de déménagement du CUN

Proposition (Webb et Head) : que le Conseil approuve une avance de 177 000 \$ ou de 25 % du financement initial pour appuyer la planification et la mise en œuvre du déplacement du campus à Thompson;

que le CUN présente au CEP les derniers plans pour accéder aux restants des fonds au plus tard à la rencontre du Conseil en octobre 2013.

ADOPTÉ

11. Désignation des frais du Campus Manitoba

Proposition (Proven et Webb) : que le Conseil désigne les frais des services aux étudiants du Campus Manitoba comme étant des frais de cours et non pas des frais de scolarité.

ADOPTÉ

12. Acquisition d'immobilisations du RRC

Proposition (Stuart et Webb) : que le Conseil approuve l'acquisition de la 492, rue Main, Winnipeg, Manitoba par le Bureau des gouverneurs du Red River College, à un maximum de la valeur d'expertise de 500 000 \$, et que le personnel du Conseil fasse preuve de diligence raisonnable.

ADOPTÉ

Jeffrey Kehler
Secrétaire

Curtis Nordman
Président

W:\educps1\Council Meetings\Record of Decisions\2013-14\Jul 12, 2013.docx

W:\Educas\TRANSLATION_BUREAU\STUDIO 2011\2013-2014\34\13-14-330\fr-CA\13-14-330 - Jul 12 2013 French.doc